RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 15 janvier 1951 .-

Nº IO5 /Pol. Objet:

Dette Policier SEHENE.-



Monsieur le Commissaire de Police,

Comme suite à votre n° II75/P.N. du 7/12/50, J'ai l'honneur de vous faire pavenir en annexe, la somme de 40,- frs. me remise par le policier Sehene.-

Je vous remercie pour votre bienveillance.-

Le Commissaire de Police, CH.LEES,

Monsieur le Commissaire de Police,

à

KIGALI.-